

## Magistère droit fiscalité et comptabilité ?

Par **Laworker**, le **08/06/2010** à **12:57**

Bonjours à tous et à toutes,

Actuellement étudiante en deuxième année de droit je m'apprête à passer en troisième année. Je suis donc amenée à choisir entre droit public/privé/des affaires.

Tout m'intéresse et il m'est difficile de faire un choix. L'affaire vient de se compliquer. J'ai reçu un courrier me disant que [i:1oxpref0]"les résultats que vous avez obtenus lors de vos deux premières années de droit nous intéressent, vous pouvez compte tenu de votre dossier candidater au Magistère Droit des Affaires, fiscalités et Comptabilité"[/i:1oxpref0].

En toute sincérité j'ignorais l'existence d'un tel magistère et je ne sais pas quoi décider. Tout d'abord j'aurais aimé savoir ce qu'il se passait si j'étais admise? Est-ce une option, avec des matières qui interviennent en sus du tronc commun, ou est-ce une année à part entière ?

Je me suis renseignée sur les matières qui y étaient enseignées ainsi que des opportunités. Ca m'a l'air réellement intéressant.

Est-ce que quelqu'un parmi vous a intégré un tel magistère, et si oui peut-il me faire part de son expérience.

Je vous remercie par avance

Cordialement